

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT
Service Aménagement urbain/Déchets
Dossier suivi par *Sophie NUSSBAUM-GIRY/Aurore Vidal*

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2022

PALMARES MAISONS FLEURIES A L'ECHELON COMMUNAL

À retourner au Conseil Départemental **avant le vendredi 25 mai 2022.**

(un seul candidat par catégorie)

COMMUNE DE : _____

CATEGORIE	NOM ET ADRESSE DU CANDIDAT RETENU PAR LA COMMUNE
1^{ère} Catégorie – maison avec jardin très visible de la rue	
2^{ème} Catégorie – décor floral installé sur la voie publique	
3^{ème} Catégorie – balcon ou terrasse, fenêtre ou mur sans jardin visible de la rue	
4^{ème} Catégorie – immeuble collectif ou action collective	
5^{ème} Catégorie – ferme fleurie en activité	
6^{ème} Catégorie – potager	

Merci de joindre les fiches d'inscription des particuliers participant au concours.